

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_104 : AIDE À L'IMMOBILIER FOURNIALS MOTOCULTURE

L'an deux mille dix neuf, le deux juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Laurence PUJOL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Jacques ROYER (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean ESQUERRE)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2019

N° DEL2019_104 : AIDE À L'IMMOBILIER FOURNIALS MOTOCULTURE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

L'entreprise FOURNIALS MOTOCULTURE a été créée en 1956 à Albi par Pierre Fournials avec comme activité la fabrication de machines sur mesure pour les maraîchers. En 1979, monsieur Jean-Bernard Fournials reprend l'entreprise avec 3 salariés sur une activité de réparation et de vente de matériel de motoculture. En 1985, la société ouvre un magasin à Castres puis un autre en 2003 à Graulhet.

FOURNIALS MOTOCULTURE emploie 28 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 5,7 M€.

L'entreprise souhaite développer son activité de maintenance et réparation à destination de clients professionnels afin de se différencier de la concurrence. Actuellement, l'activité de réparation représente 20% du chiffre d'affaire (1 078 K €)

L'objectif à termes de l'entreprise va être :

- d'augmenter la rentabilité et la productivité de maintenance,
- augmenter la prospection, les activités commerciales et la communication sur les activités d'ateliers.

Pour répondre à ses besoins et objectifs de croissance, l'entreprise va réaliser une extension des locaux et des aménagements de postes de travail. Elle souhaite acquérir un terrain de 6900 m² sur Lescure d'Albigeois pour la construction d'un bâtiment de 2500 m². L'objectif final est d'atteindre un chiffre d'affaire de 3 000 k € sur l'activité de maintenance et réparation.

L'entreprise FOURNIALS MOTOCULTURE prévoit des investissements à hauteur de 2.4 M€ pour développer son outil et conforter son positionnement stratégique de développement de l'activité de réparation et maintenance :

- 1 800 K€ de bâtiment
- 550 K€ de terrain
- 50 K€ de matériels (tables élévatrices, outillage de production)

Le développement de l'entreprise amènera la création de 8 emplois sur 3 ans :

- Deux techniciens de technologies Électronique
- Deux techniciens de technologies type Lithium (pile)
- Deux techniciens robotique (robot de tonte)
- Deux techniciens motoriste (2T 4T Diesel...)

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, par suite des compétences conférées par la loi NOTRe qui la positionne chef de file en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, a retenu la nécessité d'un accompagnement spécifique des entreprises industrielles et de service susceptible de créer un volume

d'emplois significatif sur le territoire.

Aussi, conformément au règlement des aides aux entreprises voté en Conseil communautaire du 27 mars 2017 et sous réserve d'une intervention financière à montant au moins égal de la Région et/ou de l'Europe, la communauté d'agglomération pourrait soutenir l'entreprise au travers d'une aide à l'immobilier d'un montant de 10 K€ sur une dépense retenue de 2 350 K€ (acquisition du terrain et construction du bâtiment).

L'aide attribuée fera l'objet de la convention ci-annexée.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le règlement transitoire des aides aux entreprises délibéré le 27 mars 2017,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 juin 2019,

CONSIDÉRANT l'intérêt de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, au regard de sa compétence de plein droit en aide à l'immobilier d'entreprise, d'accompagner le développement des entreprises locales et la création d'emplois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'attribution d'une aide à l'immobilier d'un montant de 10 000 euros à l'entreprise FOURNIALS MOTOCULTURE.

APPROUVE la convention ci-annexée.

AUTORISE la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL